



3 5036 20091621 4

le la traduction anglaise)

II

Le Ministre des Affaires étrangères du Venezuela à l'Ambassadeur du Canada
au Venezuela

République du Venezuela

Ministère des Relations extérieures

Direction de la Politique économique

CARACAS, le 11 octobre 1955

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence, en date du 19 septembre 1955, par laquelle vous me proposez, de la part de votre Gouvernement, de renouveler pour un an de plus le *modus vivendi* commercial conclu à Caracas le 11 octobre 1950* et qui règle depuis lors les relations commerciales entre le Venezuela et le Canada.

J'ai le plaisir de faire connaître à Votre Excellence que mon Gouvernement m'autorise à donner son agrément au renouvellement proposé.

En conséquence, et conformément à la suggestion de Votre Excellence, votre Note et la présente réponse constitueront un accord entre nos deux Gouvernements pour renouveler les dispositions du *modus vivendi* susmentionné depuis la date de son expiration jusqu'au 11 octobre 1956.

Je saisis cette occasion pour réitérer à Votre Excellence les assurances de ma très haute et distinguée considération.

A. OTAÑEZ.

Son Excellence

Monsieur Henry Gordon Norman
Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire du Canada
Caracas